

BIBLIOGRAPHIE

Les lésions dans le bâtiment, par CHRISTOFORO Russo. Traduit sur la deuxième édition italienne, par N. DE TÈDESCO. — Librairie polytechnique Ch. Béranger. Paris et Liège. — 1923.

La traduction de cet ouvrage, vraisemblablement peu ou pas connu dans les pays d'expression française, met à la portée de nos architectes, entrepreneurs et experts une source précieuse de renseignements de tout genre.

Non seulement l'auteur examine la nature et les causes des lésions, mais, point très important, il traite des moyens pratiques à appliquer pour apporter, dans chaque cas, le remède le plus efficace.

Nous ne nous attarderons pas à faire une analyse complète des divers chapitres.

Chacun de ceux-ci envisage une cause de lésions. Les exemples cités à l'appui sont toujours probants; les calculs qui accompagnent, présentent un intérêt spécial, tout en restant à la portée des personnes quelque peu initiées à l'art de bâtir.

Comme causes de lésions, l'auteur cite, en résumé :

- 1° le retrait dû au tassement des matériaux, du mortier, du sol;
- 2° l'affaissement du sol pour insuffisance de résistance;
- 3° l'écrasement plus ou moins prononcé de la maçonnerie résultant d'une charge exagérée ou d'une surcharge ultérieure;
- 4° la rotation ou dévers des murs pour diverses causes;
- 5° le glissement du plan de pose, c'est-à-dire le glissement d'une assise de terrains sur une autre assise;
- 6° les mouvements sismiques.

Il se comprend que l'auteur n'ait pas examiné la cause, cependant d'importance toute particulière, qui résulte des exploitations souterraines et spécialement des exploitations de charbon. Mais, ceux que la chose intéresse pourront se documenter dans les nombreuses publications déjà parues sur ce sujet spécial.

D'autre part, dans ces dernières années, à toutes ces causes, il est encore venu s'en ajouter une nouvelle, qui ne peut être négligée.

Nous voulons parler des trépidations provoquées dans les centres urbains et industriels non seulement par la circulation intensive et rapide des trains et tramways, mais encore et surtout par celle des camions automobiles lourdement chargés. Du sol, les trépidations se transmettent aux constructions et leur intensité s'accroît avec la

hauteur. Nul doute qu'elles ne provoquent aussi des dégâts plus ou moins graves.

Quoi qu'il en soit, l'ouvrage de M. Russo, par ses aperçus nombreux, si pas tous nouveaux, fournit les moyens de solutionner bien des cas qui se présentent dans la question de dégâts aux bâtiments, qu'il s'agisse de déterminer la cause ou d'adopter le remède. Il sera donc lu avec intérêt et consulté très souvent avec fruit.

N. ORBAN.

DIVERS

Fondation Emile Jouniaux

Instituée par Arrêté royal du 5 octobre 1888, en vue de récompenser tout progrès réalisé dans l'un quelconque des services de l'exploitation des houillères, dont la conséquence directe ou indirecte serait l'accroissement du bien-être ou de la sécurité des ouvriers.

AVIS

La septième période quinquennale du concours a pris fin le 31 décembre 1921.

Tout auteur d'une invention, d'une amélioration ou d'un perfectionnement apporté à l'un des services de l'exploitation houillère et ayant pour conséquence directe ou indirecte l'accroissement de la sécurité ou du bien-être des ouvriers occupés dans cette industrie, est admis à faire valoir ses titres à l'obtention d'une récompense, dont la valeur peut atteindre 500 francs.

A cet effet, les personnes intéressées sont invitées à faire parvenir, avant la date du 1^{er} janvier 1922, à la Direction Générale des Mines, 16, rue Guimard, à Bruxelles, les documents relatifs à l'amélioration invoquée, lesquels doivent être soumis au jury spécial qui sera nommé pour les examiner. Les envois porteront en sous-titre :

Fondation Emile Jouniaux. — Concours de 1922.